

DECISION n° JUR 2023-384

**Portant acquisition à titre onéreux auprès de la Commune de Mallemort – Véhicule
CITROEN BERLINGO Immatriculé 973 BVK 13 au profit de la Police Municipale de
Lambesc**

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération n° 2020-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU la délibération n° 2023-072 du Conseil Municipal de la Commune de Mallemort du 06 décembre 2023 portant cession à la Commune de Lambesc du Citroën Berlingo immatriculé 973 BVK 13 pour un montant de 1 500 € ;

CONSIDERANT que la Commune de Mallemort a décidé la cession à la Commune de Lambesc du Citroën Berlingo immatriculé 973 BVK 13 et que ce véhicule est destiné à être affecté à la Police Municipale en remplacement du véhicule Peugeot Partner Immatriculé 885 AQN 13 hors d'usage,

DECIDE

Article 1.- D'acquiescer auprès de la Commune de Mallemort le véhicule Citroën Berlingo immatriculé 973 BVK 13 pour un montant de 1 500 €.

Article 2.- La dépense est prévue au Budget communal.

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Marseille.

Fait à Lambesc, le 13 décembre 2023



Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence

